



PROGRAMME DE MENTORAT PRÉSCOLAIRE/PRIMAIRE

Offert au personnel enseignant en début de carrière

Dans le cadre de l'implantation du programme de mentorat conventionné et local du CSSTL, nous sommes à la recherche d'enseignants en début de carrière (mentorés) qui souhaiteraient être accompagnés dans leur développement professionnel par une enseignante expérimentée (mentore). Le programme de mentorat offert vise à soutenir le développement professionnel de l'enseignant et non à évaluer sa prestation. Il se distingue ainsi de la démarche d'appréciation du rendement assumée par la direction d'école.

Profil du mentoré

Un enseignant à contrat ou en poste qui a moins de cinq ans de pratique et qui :

- A la volonté de s'engager dans son développement professionnel, en étant accompagné par une mentore;
- A la volonté de s'engager dans le programme de mentorat pour un minimum de deux ans;
- Reconnaît être le premier responsable de la réussite de son insertion professionnelle;
- Est ouvert à reconsidérer certaines idées, stratégies ou méthodes;
- A un souci de l'éthique professionnelle, notamment au regard du respect de la confidentialité;
- Est disponible.

Rôles du mentoré

- Participer aux rencontres avec sa mentore;
- Préciser ses préoccupations et ses attentes;
- Échanger avec sa mentore sur ses réussites et ses difficultés ainsi que sur les moyens pour les surmonter;
- Développer des comportements éthiques et professionnels;
- Respecter son engagement.

Déroulement et modalités

- Durée maximale de deux ans au programme conventionné suivi d'un maximum de trois ans au programme local;
- Jumelage avec une mentore le plus tôt possible dès la réception de l'inscription (voir le lien ci-dessous)
- Deux rencontres annuelles de réseautage, d'échanges et de régulation du programme avec d'autres mentorés;
- Jusqu'à huit rencontres avec la mentore conventionnée, sur libération, lors des deux premières années et trois rencontres par année, les trois années suivantes, avec la mentore locale.

Pour en savoir plus

Pour des exemples concrets de ce qu'une relation mentorale peut vous apporter ? Scannez le code QR ci-dessous afin de visionner les témoignages de mentorés!



Pour s'inscrire

1. Prendre connaissance du programme de mentorat, du profil des mentorés ainsi que de ses rôles et responsabilités ;
2. Remplir la fiche d'inscription. Vous y aurez accès :

en cliquant ici 
ou
en lisant ce code QR.



3. Signer une entente mentorale dans le cadre du programme. Cette entente vous sera acheminée par courriel lorsque votre dyade sera officialisée.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à rencontrer une mentore de votre école ou à joindre un membre de l'équipe des Services éducatifs aux jeunes responsable du dossier insertion professionnelle à l'adresse courriel suivante :

soutienip@csstl.gouv.qc.ca